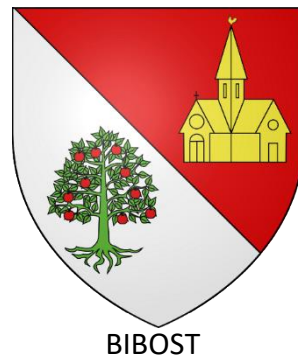


La Cueillette

LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – **Septembre 2025**



BIBOST

Le point sur les travaux du Centre d'Animation



Après une pause estivale, les travaux de rénovation du centre d'animation se poursuivent.

Peintre, électricien, plombier, ...s'activent pour redonner une nouvelle vie à ces lieux.

Le planning de réalisation est aujourd'hui respecté et nous devrions pouvoir réinvestir l'espace en début d'année 2026.

Les élus suivent de près l'avancement des travaux.

L'état civil

Naissance : Soan ZIBOURA, né le 19 août 2025

Mariage : Céline BOROWY et Christian VANACKERE, mariés le 26 juillet 2025
Nelly MONCORGES et Sébastien BERLY, mariés le 5 septembre 2025

Décès : Marie Jeanne MEUNIER née PINET, décédée le 22 août 2025 à St Symphorien de Lay

L'agenda

Rentrée de la « danse de salon »

Le jeudi 2 octobre à 17h30

Conseil municipal

le lundi 6 octobre, à 19h30

Chaudière des classes en 6

le samedi 18 octobre, en matinée

Messe

le dimanche 2 novembre à 10h

Conseil municipal

le lundi 3 novembre, à 19h30

Un nouveau titre de champion de France pour Thiméo SAGE !



Félicitations à Thiméo Sage pour son titre de champion de France en simple U15.

Et félicitations également à Emmanuel Sage pour son parcours jusqu'en 1/2 finale en simple M3.
Ainsi qu'à Maxime Chaux pour son parcours jusqu'en 1/8 de finale en simple G18.

La Vogue version 2025 !



Un grand bravo pour les Jeunes Vogueurs qui ont su organiser la fête de la vogue version 2025 avec brio !
Le repas sur la place Marcel Second a rassemblé 270 participants. Un vrai succès !

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, à la mairie,
le 8 septembre 2025 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Sandrine MARVALIN-GEANT, Jean-Philippe CHAUX, Thierry BEAU, Éric BLANC, Frédéric BONNARD, Sophie BOUVARD, Didier GOUTTE, Laurent MARION, René MICHEL, Josette RAYMOND, Valérie ROZIER.

Excusée : Elodie Gidon (Pouvoir donné à Sophie BOUVARD) arrivée à 20h40

Ajout d'un point à l'ordre du jour : rénovation du centre d'animation, avenant au marché de travaux lot n°5

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, M. Didier GOUTTE est désignée comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 juin 2025

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 23 juin 2025, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mme Elodie GIDON (secrétaire de séance du Conseil municipal du 23/06/2025) à signer le procès-verbal de séance.*

Une erreur s'est glissée sur le compte rendu 6 juin 2025, dans les points divers : Arrêt des réseaux cuivres. Il était noté « il est important d'anticiper cette échéance pour que chacun puisse d'ici là faire les démarches pour être raccordé au réseau cuivre »

La phrase correcte est : il est important d'anticiper cette échéance pour que chacun puisse d'ici là faire les démarches pour être raccordé au réseau de la FIBRE.

3 Rénovation du centre d'animation : avenant au marché de travaux lot n°5

Monsieur le Maire expose que lors du démontage du plafond de la grande salle, l'isolation et l'ossature qui devaient être conservées se sont révélées en très mauvais état. Il s'est donc avéré nécessaire de remplacer l'ensemble. Un devis avait été validé en conseil du 6 juin 2025 mais le démontage de la structure n'était pas inclus. Un nouveau chiffrage est proposé avec le démontage, remplacement de l'isolation et ossature qu'il convient d'approuver. Il en résulte un avenant concernant le lot n°5 « platerie, peinture, isolation

Lot	Titulaire	Marché initial HT	Avenant
Lot 5 Platerie, peinture, isolation	Ets Lardy 69230 St Genis Laval	85 891.78,00€	14 000.00€HT
Total		99 891.78€	+ 14 000.00€

Soit un nouveau montant total de marché de 525 614.40 HT
(Arrivée de Josette Raymond)

- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au lot n°5 sur le marché de travaux de rénovation du centre d'animation.*

Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population aura lieu du 15 Janvier au 14 Février 2026, et qu'il est nécessaire de recruter un agent recenseur afin d'effectuer cette mission.

Il est également nécessaire de fixer la rémunération de cet agent pour la réalisation de cette mission.

Monsieur le Maire propose de recruter Murielle THEVENET en tant qu'agent recenseur, du 2 Janvier au 21 février 2026, incluant les formations, une tournée de reconnaissance sur le terrain, la distribution et la collecte des questionnaires ainsi que le classement de ces questionnaires.

Il propose la rémunération de cette mission sur un forfait brut global correspondant à la dotation forfaitaire de recensement perçue par la commune, charges patronales déduites.

- *Le conseil Municipal autorise Mr Le Maire à recruter Mme Muriel THEVENET pour le recensement de la population en 2026 sur un forfait brut global correspondant à la dotation forfaitaire de recensement*

Monsieur le Maire rappelle le règlement de la garderie périscolaire en vigueur voté le 23 juin 2025. Il explique le manque de place au périscolaire du soir, et la nécessité d'ouvrir 3 places supplémentaires : passant de 25 places à 28 places. Il rappelle aussi l'évolution de la tarification aux familles qui passe par conséquent d'un forfait 3.15€ à 3.65€ pour la garderie du soir.

Le conseil municipal, ayant pris note de ces éléments, valide les modifications du règlement du périscolaire.

- *Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 au règlement périscolaire 2025-2026.*

Pour faire suite au point précédent concernant l'augmentation d'effectif à la garderie périscolaire, Monsieur le Maire expose le besoin de créer un nouveau poste d'emploi permanent d'agent périscolaire et agent de ménage de l'école.

Cet emploi est créé à temps non complet et annualisé au temps de 13.30 h à compter du 23 septembre 2025.

Eu égard aux besoins du service du périscolaire du soir et du ménage de l'école, en application de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, cet emploi d'agent périscolaire et de ménage pourra être occupé de manière permanente par un agent contractuel dans les conditions fixées à cet article, si aucun fonctionnaire n'a pu être recruté dans les conditions susvisées.

La rémunération sera alors fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi d'agent social principal de 2ème classe.

- *Le conseil Municipal approuve la création d'un poste d'agent de périscolaire et agent de ménage de catégorie C à compter du 23 septembre 2025.*

Mr Le Maire explique qu'une loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire générale de mairie réforme le cadre statutaire applicable à ces agents.

Cette loi a pour but de rendre cette profession plus attractive, de pérenniser les agents en poste notamment dans les petites communes rurales en améliorant les évolutions de carrière et les rémunérations.

Mr le Maire propose donc la création d'un poste de secrétaire générale de mairie puisqu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique.

Considérant qu'il convient, dans ce dernier cas, d'indiquer le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, il est proposé la création d'un emploi permanent **de secrétaire général de mairie** ouvert :

À tous les grades du cadre d'emplois des attachés et cadre d'emplois des rédacteurs en catégorie B à compter du 24 octobre.

À temps non complet à raison de 32 heures hebdomadaires.

La rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés et du cadre d'emploi des rédacteurs, dans les conditions fixées par l'article L. 713-1 du code général de fonction publique, notamment en tenant compte de la qualification et de l'expérience de l'agent.

Un appel à candidature a été diffusé auprès du site d'emploi du centre de gestion : 1 candidature d'un agent titulaire réceptionné en mairie mais l'agent n'a pas donné suite le jour du recrutement.

A cet effet un PV d'infructuosité de candidature a été établi.

- *Le conseil Municipal approuve la création d'un poste de secrétaire générale de Mairie de catégorie B*

8

Points Divers

- **Enquête Public sur la révision du schéma de cohérence territoriale de l'ouest Lyonnais (SCOT)**

L'enquête publique vise à informer le public et à recueillir les observations et propositions sur le projet de révision du SCoT de l'Ouest Lyonnais.

Le SCoT est un document de planification, défini à l'échelle d'un territoire ou d'un bassin de vie. Il a pour principal objectif de mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles (urbanisme, habitat, mobilité, économie, environnement). C'est un document intégrateur, pivot entre documents de rang supérieur, comme le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires (SRADDET), et de niveaux inférieurs tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Le SCoT de l'Ouest Lyonnais couvre un périmètre de 4 communautés de communes (Communauté de Communes de la Vallée du Garon, Communauté de Communes du Pays Mornantais, Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle), soit 41 communes et près de 135 000 habitants. A cette échelle, le SCoT de l'Ouest Lyonnais fixe les grands objectifs territoriaux à horizon 20 ans.

Pour poursuivre un développement conciliant croissance urbaine et qualité de vie des habitants, 3 grands axes ont été définis :

1. Promouvoir le bien vivre ensemble
2. Développer l'activité économique de l'ouest lyonnais
3. Prendre en compte durablement les paysages et l'environnement et faire face au changement climatique.

Ces grands principes s'inscriront dans un objectif de sobriété foncière, cohérent avec la trajectoire Zéro Artificialisation Nette, en s'appuyant notamment sur le concept de village densifié.

La durée de l'enquête publique est de 32 jours du lundi 15 septembre 2025 à 9h00 au jeudi 16 octobre à 12h00.

Le public pourra adresser ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête, via les différents moyens listés :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : scot-syndicat-ouest-lyonnais@mail.registre-numerique.fr
- Sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/scot-syndicat-ouest-lyonnais>
- Par courrier sous pli cacheté à l'attention de Monsieur Michel CORRENOZ, le président de la commission d'enquête, Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, 27 chemin du stade, 69670 Vaugneray
- Par oral ou par écrit, lors des permanences tenues par les commissaires enquêteurs : voir le détail des permanences dans le document page suivante.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public lors de six permanences physiques pour recevoir ses observations et propositions aux lieux, dates et horaires suivants :

- Le jeudi 18 septembre 2025, de 9h00 à 12h00, à l'Arborescence - locaux de la Communauté de Communauté du Pays de l'Arbresle (CCPA), 117 Rue Pierre Passemard, 69210 L'Arbresle
- Le mardi 23 septembre 2025, de 14h00 à 17h00, en mairie de Rontalon, 14 Place de l'Eglise, 69510 Rontalon
- Le mardi 30 septembre 2025, de 14h00 à 17h00, au siège de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO), Le clos Fournereau, 50 avenue du Pays Mornantais, 69440 Mornant
- Le vendredi 3 octobre 2025, de 15h00 à 17h00, en mairie de Bessenay, 11 rue de la Mairie 69690 Bessenay
- Le mercredi 8 octobre 2025, de 9h00 à 12h00, au siège de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL), 27 chemin du Stade, 69 670 Vaugneray.
- Le mercredi 15 octobre, de 9h00 à 12h00, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, Parc d'activités de Sacuny, 262 rue Barthélémy Thimonnier, 69530 Brignais

Chaque permanence physique comportera :

- Une première partie d'une heure avec prise de rendez-vous obligatoire. Les créneaux seront proposés par tranche de 20 minutes. Il est admis un maximum de trois personnes par rendez-vous.
- Une seconde partie sans rendez-vous.

Deux permanences en visioconférence seront organisées le lundi 29 septembre 2025 de 18h00 à 20h00 et le lundi 13 octobre 2025, de 18h00 à 20h00. Pour y participer, le public devra prendre rendez-vous avec la commission d'enquête. Les créneaux seront proposés par tranche de 20 minutes.

Pour la première heure de chaque permanence physique ou pour les permanences en visioconférence, le public devra préalablement prendre rendez-vous au moins 48h à l'avance sur le site <https://www.registre-numerique.fr/scot-syndicat-ouest-lyonnais> ou par téléphone auprès du Syndicat de l'Ouest Lyonnais au 04 78 48 37 47.

- Inventaire des ressources minières sur le territoire :

Un projet d'envergure nationale porté par l'état sur la remise à jour de la connaissance géologique et géochimique de notre territoire est en cours. Il s'agit de l'inventaire des ressources minérales (IRM) par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Ce bureau est un établissement public sous tutelle des ministères de la recherche, des mines et de l'environnement. Des équipes de ce service vont se déplacer sur le terrain sur l'ensemble des communes du secteur pour réaliser des échantillonnages. Elles pourront parcourir des parcelles agricoles ou privées, plus particulièrement les abords des cours d'eau.

Il s'agit uniquement d'une phase d'exploration pour établir un inventaire à la demande de l'état.

Voir le détail de cette opération page suivante.

Echantillonnages sur le terrain de vos communes pour l'Inventaire des Ressources Minérales de la France.

Durant l'été et le début de l'automne 2025 votre territoire a été ou sera le théâtre de prélèvements sur le terrain par plusieurs binômes de **BRGM Explore** (filiale du BRGM, le service géologique national) dans le cadre de l'**Inventaire national des Ressources Minérales (IRM)**.

Cet inventaire s'inscrit dans la mise en œuvre de la législation sur les **matières premières critiques** qui vise à garantir que l'extraction, la transformation et le recyclage au sein de l'Union Européenne répondront respectivement à 10%, 40% et 25% de la demande des Vingt-Sept en 2030.

Pour se faire, il est fondamental de mieux connaître et d'actualiser les connaissances **géologiques, géochimiques et géophysiques** de notre pays sur des profondeurs plus importantes et pour un large spectre d'éléments en lien avec les besoins des technologies actuelles de la **transition numérique et énergétique**.

Les **échantillonnages géochimiques** ont lieu dans les ruisseaux à raison d'un prélèvement tout les 2 Km² en passant sur des parcelles privées, communales, se garant momentanément en pleine nature ou parfois proche d'habitations isolées. Un accueil bienveillant a été demandé pour leur permettre de prélever 25 000 petits sachets d'argiles de ruisseaux qui seront analysés à terme sur la France métropolitaine afin de cibler la présence de 63 éléments chimiques liés à la géologie de votre secteur.



9

Compte rendu des commissions

Commission Urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclaration préalable :

- DP06902225000012 : Construction d'un mur de soutènement pour agrandir place de parking – Sans opposition le 25 juillet 2025
VERMARE Fabrice 42 route de St Julien Lotissement du Lavoir
- DP06902225000013 : changement des menuiseries sur l'ensemble de l'habitation par des menuiserie en PVC chêne doré – sans opposition le 16 juillet 2025
LEPIN Henri 51 chemin de l'Alambic

- DP0690222500014 : changement des lames de la clôture extérieur en bois par des lames en pvc gris anthracite
– sans opposition le 06 août 2025
BASTION Pascal 30 chemin des Chevriers
- DP0690222500015 : Création d'une clôture pour délimiter terrain muret 0.60m et brise vue - rénovation des façades de l'ensemble de la maison soubassement pierre apparentes et enduit couleur blanc gris RAL9002- pose d'une grille de défense en fer fenêtre RDC - création d'une ouverture porte de service garage – sans opposition le 06 août 2025
CHAPOT Mathieu 608 route de Saint Bel
- DP0690222500016 : Changement de chauffage installation d'une pompe à chaleur sur dalle béton - changement des menuiseries fenêtre et porte d'entrée aluminium gris et pose de volets roulants monobloc gris aluminium RAL 9006 – Sans opposition le 06 août 2025
ROZIER Florence 522 route de Sain Bel

Commission Fleurissement par Josette RAYMOND :

L'arrosage et le nettoyage des fleurs a pu être assuré au cours de l'été par des bénévoles.

(Arrivée d'Elodie Gidon)

Commission communication par René MICHEL :

Le nouveau site internet sera bientôt en ligne.

Pour les journées du Patrimoine qui ont lieu les 20 et 21 septembre, l'église et la chapelle seront ouvertes.

Barbara, la fille de Michel PISSANE a donné 2 plastifieuses (A3 et A4) au Club Soleil d'Automne. Le Club Soleil d'Automne remercie Barbara. Il a décidé de mettre ces plastifieuses à la disposition des associations à la mairie.

Commission Bâtiments par Didier GOUTTE :

Mr Le Maire propose aux membres du conseil municipal une visite pour faire un point d'étape sur les travaux du centre d'animation.

Commission Affaires Sociales par Valérie ROZIER :

Le démarrage du p'tit temps se fait doucement sur les 5 communes : 55 bénévoles ont été recrutés. Il est plus difficile de faire inscrire les bénéficiaires. Plusieurs missions ont été effectuées.

Dans le cadre de la semaine bleue, un après-midi ludique est prévu le 10 octobre à Bessenay avec un temps de spectacle musical, suivis de témoignages de bénévoles et de bénéficiaires. Cet après-midi se terminera par un goûter.

La semaine bleue a lieu du samedi 4 octobre au dimanche 12 octobre, vous trouverez le programme dans la cueillette.

Le repas des aînées prévu le 7 décembre est reporté au mois de janvier en raison des travaux du centre d'animation.

Commission Voirie par Frédéric BONNARD :

Un nouvel agent technique Mr Serge HERBELOT-PORTE a pris son poste le 1^{er} septembre pour assurer le remplacement de Jean-Michel FARJOT actuellement en congés maladie.

La séance est levée à 21h10

INFORMATIONS DE BIBOST

➤ La chaudière des classes en 6



Venez partager un moment convivial avec les conscrits de la classe en 6 !
Rendez-vous **le samedi 18 octobre 2025** pour une matinée chaudière pleine de saveurs et de bonne humeur. Au menu :

- Saucisson brioché à emporter
- Saucisson pomme de terre à déguster sur place

**Pensez à réserver dès maintenant votre part
auprès d'Anaïs Venet au 06.65.44.01.38**

Nous serons aussi présent le vendredi au marché !
On vous attend nombreux pour allier gourmandise et convivialité

- ✓ *Tu es de la classe en 6 ? Il est toujours temps de nous rejoindre, n'hésite pas à nous contacter !*

➤ C'est la rentrée pour Gym'Bo



- ✓ **Pour la gym, un nouveau cours**

A partir de janvier 2026, nous envisageons de créer un 2^{ème} groupe le mardi de 20h30 à 21h30.

L'horaire est ciblé pour répondre aux besoins de jeunes parents ou de personnes encore en activité.

Laurine, notre animatrice, proposera le step (ou LIA pour Low Impact Aerobic). C'est une alternative pour travailler le cardio ainsi que la coordination tout en musclant le corps de façon harmonieuse.

L'objectif est d'améliorer sa capacité cardio-vasculaire et sa coordination. Le cours sera adapté aux participants pour répondre à leur attente.

Pour plus d'informations et s'inscrire :

- Colette GOUTTE - 06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr
- Muriel PLANTIER - 06 02 33 09 87 - philippe.plantier@numericable.fr

- ✓ **Quelques places pour l'A.P.A.**

L'A.P.A. (Activités Physiques Adaptées) répond aux besoins des participants, quand les cours de gymnastique classiques ne correspondent plus à l'attente des personnes. Les exercices sont adaptés aux capacités physiques de chacun. Vous souffrez de traumatismes squelettiques, maladies neurologiques, vieillissement... l'A.P.A. est pour vous !

**Quelques places sont encore disponibles
le jeudi de 11h à 12h et le vendredi de 18h30 à 19h30**

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale et sont animés par un professionnel diplômé. Vous avez envie de reprendre une activité encadrée, alors venez découvrir l'A.P.A. pendant 2 cours de découverte gratuits (avec préinscription).

Pour plus d'informations et s'inscrire :

- Colette GOUTTE - 06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr
- René MICHEL - 06 15 42 46 53 - rene.michel@zaclys.net

➤ La danse de salon reprend le 2 octobre !



La danse de salon, c'est le jeudi à 17h30.
Ouvert à tous. Danses en couple, en ligne !
Au programme, à la demande : rock, valse,
tango, tcha-tcha...madison, jérusalem...
Infos et inscription au 06 15 42 46 53

*On peut venir seul(e)
A essayer sans engagement*

Animé par Lucien Martinez



➤ Des nouvelles de l'ISB (Inter Société Bibolande)



L'assemblée générale de l'ISB a rassemblé plus d'une dizaine de personnes sans compter les absents qui se sont excusés.

Le programme des festivités est modifié du fait des travaux au Centre d'Animation.

Ainsi, il n'y aura pas de marché de Noël en 2025.

Cependant, la vente d'huîtres aura lieu comme d'habitude.

Et une soirée disco est prévue **le 28 février 2026** !

De plus, une soirée halloween est en réflexion !

Nous comptons sur la participation des habitants de Bibost à ces festivités !

➤ Les élections municipales : les dimanches 15 et 22 mars 2026 !

Pour voter à Bibost, on doit être inscrit sur les listes électorales de la commune :
soit à la mairie, soit en ligne avec <https://www.service-public.fr>, rubrique
« Particuliers », puis « Vos droits », puis « R16396 ».



➤ Halte aux excréments d'animaux sur les lieux publics !



Il n'est pas rare de voir la voie publique polluée de déjections canines, notamment Chemin de l'Alambic.

Si vous ne ramassez pas les crottes de votre chien, vous êtes en infraction et celle-ci est passible d'une contravention au minimum de 35 €.

Tout propriétaire est tenu de ramasser les déjections canines sur l'espace public (trottoirs, espaces verts, jeux publics...). Par mesure d'hygiène.

➤ Toutes les actualités du village avec :

- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/mairiedebibost/>
- Panneau Pocket : installez l'application sur votre smartphone (application gratuite) et recevez en temps réel les informations et les alertes publiées par la commune.
- Site internet de la commune : le nouveau site sera en ligne prochainement.

INFORMATIONS DU PAYS DE L'ARBRESLE

➤ Appel de l'ADMR pour des dons

✓ Le saviez-vous ?

Notre association est reconnue **d'utilité publique** et peut aussi recevoir les **dons** qui ouvrent droit à une réduction d'impôts à hauteur actuellement de 66 %, dans le cadre de la déclaration que vous ferez sur les revenus 2025. Dès réception de votre don avant la fin de l'année, notre association vous fera parvenir un reçu fiscal.

✓ Pourquoi un don ?

Forte de plus de 20 salariés, l'ADMR intervient auprès d'environ 110 bénéficiaires sur les communes de Bessenay, Bibost, Brussieu, Courzieu et St Julien sur Bibost.

La finalité de l'ADMR vise le maintien à domicile des bénéficiaires le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles.

Les dons collectés permettront d'apporter encore davantage de soutien et de reconnaissances à nos salariés en améliorant leur rémunération.

Coupon à retourner à : **ADMR 6 chemin de la Drivonne 69690 BESSENAY**

Madame ou Monsieur

Adresse :

souhaite **soutenir les actions de l'ADMR et ses salariés** en versant un don de euros .

(Merci de libeller votre chèque à l'ordre de ADMR Bessenay)

Signature :

➤ Découvrez l'arborescence



L'ancien siège de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, situé au 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle, est devenu L'Arborescence.

Dans ces locaux, vous retrouvez toujours l'accueil physique et téléphonique de la CCPA, l'espace France Services du Pays de L'Arbresle et les permanences de partenaires (CAF, CARSAT, conciliateur de justice...).

Depuis début septembre, L'Arborescence accueille aussi l'Info Jeunes Pays de L'Arbresle, Le Canevas 2.0, un hôtel d'entreprises mais aussi des salles en location pour des formations et des réunions.



Maison du Rhône de l'Arbresle

PRÉVENTION BRONCHIOLITE : lavage de nez du nourrisson

Ateliers gratuits dans le cadre de la prévention de la bronchiolite,
animés par un kinésithérapeute et une professionnelle de la PMI



Les 1ers lundis de chaque mois

à 14h et 15h

Inscriptions et renseignements :
0474720840

Aux côtés des familles,
de la grossesse à la petite enfance

   www.rhone.fr/pmi



©Département du Rhône - Service Communication - Conception : Cox Agency - Photo : Shutterstock - Octobre 2023

➤ La semaine bleue : animations gratuites pour les seniors du Pays de l'Arbresle

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et les Centres Communaux d'Action Sociale invitent les séniors à participer aux temps forts de la Semaine Bleue dédiée au bien vieillir.

Mercredi 3 septembre à 10h30



Atelier découverte du kamishibai (histoire illustrée)

A l'initiative de L'Ephad les Collonges, avec la collaboration du Cri de la fraise et de la CCPA

Invitation grands-parents et petits enfants (6 à 11 ans) à créer collectivement une histoire illustrée.

5 ateliers au total : 3/10/17/24 septembre & 1^{er} octobre
Présentation au public **mercredi 8 octobre à 15h** à l'Ephad des Collonges

Information et inscription :

animation@ephad-hescollonges.fr / 06 20 03 09 52

Tiers lieu de l'Ephad des Collonges

247 route de l'Arbresle, St Germain Nuelles



Samedi 4 octobre de 9h à 12h



Ateliers de prévention anti-chutes

Organisés par la Maison Sport Santé du pays de l'Arbresle dans le cadre du plan anti chute des personnes âgées.

Cycle de trois ateliers le 4 octobre, 8 novembre et 13 décembre, à destination des personnes de 60 ans et plus, vivant à leur domicile.

Encadrés par des professionnels : nutritionniste, psychomotricienne, ergothérapeute et enseignant en Activité Physique Adaptée.

Inscription : au 04 74 01 98 91 ou

maison.sport.sante@paysdelarbresle.fr

Salle Grand cour Dommartin



Mercredi 8 octobre à 14h



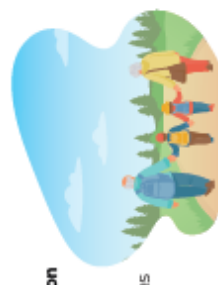
La Marche Bleue

A l'initiative de l'ADMR Bessenay et avec la collaboration de la commune de Bessenay

Invitation à venir marcher avec vos enfants et/ou petits-enfants sur un sentier découverte de Bessenay. Rencontre intergénérationnelle et champêtre des ruches de la Drivonne à la chapelle de Ripan. Goûter offert au retour de la marche.

Information : admr.bessenay@fedesg.admr.org

Parking de l'ADMR - 6 chemin de la Drivonne, Bessenay



Vendredi 10 octobre à 14h30



Un P'temps pour se divertir

Spectacle en chansons avec Carole Côte.

Une voix...un piano... et la magie opère !

L'occasion de découvrir « Un P'temps », un dispositif d'entraide et de lien social sur les communes de Bibost, Bessenay, Chevigny, Courzieu et St Julien présentée par ses utilisateurs.

Goûter offert à l'issue du spectacle

Inscription : genevieve.bouali@paysdelarbresle.fr

06 20 03 09 52

Salle du Prado - Rue du Prado, Bessenay



Samedi 11 octobre à 14h30



Conférence interactive « Etre grand parent aujourd'hui »

Animée par Mme Aïcha Riffi, Association Ma Famille Comme Unique et organisée par la CCPA

Aujourd'hui, entre complètes et WhatsApp, les grands parents jonglent entre modernité et tradition. Leur rôle n'est plus seulement affectif mais aussi éducatif, parfois même parental.

Comment concilier traditions et nouvelles attentes ? Comment bâtir des liens solides et bienveillants au sein de la famille ?

Goûter offert à l'issue de la conférence

Inscription : genevieve.bouali@paysdelarbresle.fr /

L'Arborescence (CCPA) - 117 rue Pierre Passemard,



Dimanche 12 octobre à 15h



Spectacle « Au grand café »

A l'initiative de la commune de Saint Germain Nuelles

Avec enfants ou petits-enfants, venez assister au spectacle « Au grand café » de la compagnie La foule en délire.

Une galerie de portraits mêlant histoires et chansons.

Accessible à partir de l'âge de 10 ans. Ouverture des portes à 14h. Goûter offert à l'issue du spectacle

Inscription : Mairie Saint Germain Nuelles

04 74 01 51 85 (avant le 15 sept. / places limitées)

Salle des fêtes de Nuelles - 2 Esplanade des anciens combattants, Bourg de Nuelles





➤ Point infos mobilité

Vous avez des questions sur vos déplacements ?

Envie de mieux comprendre les offres TCL, TER, vélo, trottinette, marche, covoiturages disponibles sur le territoire de la CCPA ?

Venez rencontrer notre conseillère Mobilité lors des prochaines permanences, sans rendez-vous, ouvertes à tous !

Prochaines dates à retenir : à L'Arbrescence (L'Arbresle)

- Mercredi 3 septembre, 13h30 à 17h – Vendredi 5 septembre, 9h à 12h30 – Mercredi 17 septembre, 9h à 12h30
- Mercredi 1er octobre, 9h à 12h30 – Mercredi 15 octobre, 9h à 12h30 – Mercredi 5 novembre – 9h à 12h30
- Mercredi 19 novembre, 9h à 12h30 – Mercredi 3 décembre, 9h à 12h30 – Mercredi 17 décembre, 9h à 12h30

Prochaine date à retenir : à la mairie de Sain-Bel

- Mercredi 10 septembre, 9h à 12h30

Vous pourrez poser toutes vos questions mobilité et être accompagné pour l'achat de titres de transport en ligne

Attention : pas de vente directe de tickets ou d'abonnements sur place

Infos pratiques : accueil au fur et à mesure, sans critère d'accès – tout le monde est bienvenu !

➤ Semaine d'information sur la santé mentale



Pour notre santé mentale, réparons le lien social

Et si l'isolement ne touchait pas que nos aînés ?

Et si le lien social était vital ?

Et si partager un café, c'était prendre soin de soi et de sa santé mentale ?

Du 6 au 19 octobre 2025, venez trouver, ensemble, des réponses à ces questions grâce à des ciné-rencontres, des soirées théâtres, des repas et des cafés conviviaux....

Découvrez des professionnels et des ressources pour prendre soin de soi.

Le programme de la semaine disponible à la mairie

ou sur le site internet de la CCPA, <https://www.paysdelarbresle.fr>, rubrique « Actualités ».

➤ Informations du SYDER sur le CCR (Contrat de Chaleur Renouvelable)

Avec le CCR, le SYDER accompagne **vos projets de chaleur et de froid renouvelable et de récupération**, telles que l'installation d'une pompe à chaleur géothermique pour chauffer et refroidir des bâtiments, une chaudière biomasse ou des panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire, la création d'un réseau de chaleur ou encore la valorisation de chaleur fatale issue de l'industrie.

Cet accompagnement concerne les collectivités et les acteurs économiques et du logement (entreprises, agriculteurs, artisans et commerçants, copropriétés, ...)

Toutes les informations sur le site du SYDER, rubrique « documentation », puis « plaquette du contrat de chaleur renouvelable »

➤ Collecte d'amiante liée : mardi 14 octobre

Comme chaque année, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle organise une collecte d'amiante liée. La prochaine aura lieu le mardi 14 octobre, de 14h à 18h.

UNIQUEMENT sur inscriptions et jusqu'au 1er octobre

avec le formulaire obtenu à la mairie ou sur le site de la CCPA :

<https://www.paysdelarbresle.fr>, rubrique « agir », puis « déchetterie du Pays de l'Arbresle », puis « document ».

 L'archipel

PLUS QU'UN CENTRE AQUATIQUE, UNE VAGUE D'ACTIVITÉS !

LES ACTIVITÉS DE L'ARCHIPEL

NATATION

ENFANT, ADO ET ADULTE

APPRENTISSAGE À PERFECTIONNEMENT



BÉBÉS NAGEURS



AQUASPORTS

(AQUABIKE, AQUAGYM, AQUATRaining...)



SPORT SANTÉ



ESPACE BIEN-ÊTRE

SAUNA, HAMMAM
ET BAIN BOUILLANT



CENTRE FORME

COURS, CARDIO
ET MUSCULATION



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

PA3



🔹 PLONGÉE SUBAQUATIQUE
pavillonalpha.pa3@gmail.com

🔹 APNÉE STATIQUE ET DYNAMIQUE
apnee.pa3@gmail.com

LES CROCOS DE L'ARCHIPEL



🔹 WATER-POLO 🔹 NATATION ARTISTIQUE

lescrocossdelarchipel@gmail.com

TRIATHLON DU PAYS DE L'ARBRESLE



🔹 TRIATHLON

tripaysdelarbresle.contact@gmail.com

PLUS D'INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :

04 74 01 55 00

contact@archipel-aquacentre.fr

www.archipel-aquacentre.fr

➤ Octobre rose au Pays de l'Arbresle

Chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et rappeler l'importance du dépistage.

Sur notre territoire, de nombreux acteurs – associations, clubs sportifs, communes et bénévoles – se mobilisent pour proposer des rendez-vous conviviaux et solidaires, ouverts à toutes et tous.

Au fil des semaines, chaque rendez-vous sera l'occasion de se retrouver, de bouger, de partager et surtout de soutenir des associations engagées dans la recherche et l'accompagnement des malades.

Que ce soit à travers une marche, une activité sportive, une exposition ou simplement un don, chaque geste compte.

Envie d'en savoir plus ? Découvrez le programme ci-dessous :

OCTOBRE ROSE AU PAYS DE L'ARBRESLE

SOUTENIR LA LUTTE CONTRE
LE CANCER DU SEIN
ET SENSIBILISER AU DÉPISTAGE

BULLY

DIMANCHE 5 OCTOBRE
9h30 à 12h - Matinée multi activités et sensibilisation
À la salle du Repiel.
Avec la participation de TAVITAE / Football Club de Bully / Amicale des Sapeurs-Pompiers / **Stand CPTS***.
Coordonnée par le CCAS.

 Dons libres au profit de l'association TAVITAE de Tarare.

DOMMARTIN

DIMANCHE 5 OCTOBRE
10h30 - Marche rose
À la salle Polyvalente au parc de Maligny - 10€/pers.

11h00 - Flash Mob
Au Tennis couvert Parc de Maligny suivi d'un apéritif.

13h30 - Tournoi de Tennis et ateliers padel, tennis et pic & ball
Avec vente de goodies, tee-shirt et pizzas en pré-vente.

 Sommes récoltées intégralement reversées au Centre Léon Bérard.

L'ARBRESLE

DU 17 AU 29 OCTOBRE
Exposition vente peinture
Vernissage le 17/10 à 19h. À la médiathèque.

MERCREDI 29 OCTOBRE :
19h00 - Zumba rose & stand CPTS*
À la Salle Claude Terrasse.

 Sommes récoltées intégralement reversées à La Ligue contre le cancer.

SAINT GERMAIN NUELLES

DIMANCHE 5 OCTOBRE
8h30 à 12h - Tombola rose
Avec un panier garni à gagner sur le marché place de L'Alambic.

10h à 11h - Cours de yoga
Sur inscription au 06 03 07 04 66.

 Sommes récoltées intégralement reversées à La Ligue contre le cancer.

SAINT-PIERRE-LA-PALUD

DIMANCHE 5 OCTOBRE
9h30 - Pétanque rose
Terrain de pétanque du Sorbier.
Tournoi féminin - Inscription sur place - 10€/pers.

VENDREDI 24 OCTOBRE

17h30 - Stand CPTS*
Sur le marché.

DIMANCHE 26 OCTOBRE

Randonnée rose intercommunale
Départs possibles sur la commune de votre choix : St-Pierre-la-Palud, Chevinay et Sourcieux-les-Mines.
Pique-nique partagé au bassin de la Falconnière.
15€/adulte, enfant gratuit.

 Sommes récoltées intégralement reversées à une association de lutte contre le cancer.

D'autres événements Octobre Rose sont prévus sur la commune de Saint-Pierre-la-Palud. Plus d'informations auprès de la mairie.

***Stand CPTS : Atelier autopalpation et sensibilisation au dépistage du cancer du sein organisé par la CPTS des Monts du Lyonnais**